

## **Carrefours de Prévention et contrôle des infections (PCI)**

À la suite de la [note de service de préparation à l'automne 2022](#) parue en octobre, le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité veut souligner l'importance du rôle des carrefours PCI en tant que ressource pour les maisons de retraite.

Les responsables de la PCI des maisons de retraite qui ont besoin de davantage de soutien sont encouragés à travailler avec leur bureau de santé publique local ou à contacter leur carrefour de PCI local pour obtenir leurs services, notamment :

- La sensibilisation et la formation
- L'accompagnement professionnel/mentorat
- Le soutien dans le cadre d'évaluations et de vérifications
- Le soutien pour mettre en œuvre les recommandations concernant la PCI (p. ex., de vérifications externes)

Partout dans la province, un bon nombre de maisons de retraite ont bénéficié du soutien des carrefours de PCI. Vos carrefours de PCI locaux sont bien placés pour servir de source de soutien afin d'aider à mettre en œuvre les mesures et programmes de PCI.

Pour entrer en contact avec votre carrefour de PCI local ou pour obtenir davantage d'informations, veuillez utiliser l'adresse suivante : [IPACHubs@ontario.ca](mailto:IPACHubs@ontario.ca).